



Saint-Julien vous parle

Rapport du maire sur la situation financière

Chers concitoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal, j'ai déposé mon rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2020.

Il est reproduit ici pour le bénéfice de chacun.

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2020

La vérification fut effectuée par la firme comptable "Groupe RDL Thetford/Plessis Inc." en date du 12 avril 2021. Ces états financiers représentent fidèlement les états des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2020, ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Voici les données vérifiées de l'année 2020.

Revenus	Charges
Revenus de taxation = 533 579	Administration générale = 213 534
Revenus de transfert = 2 867 195	Sécurité publique = 83 330
Revenus pour services rendus = 7 246	Transport = 608 297
Revenus autres = 31 695	Hygiène du milieu = 54 306
Surplus accumulé 2020 = 119 037	Aménagement et urbanisme = 44 397
Surplus accumulé total = 461 026	Loisirs et culture = 41 078
	Frais de financement = 65 730
	Endettement net long terme = 1 180 884
	Travaux d'investissement de 3 140 351 en 2020



DANS CE NUMÉRO

Rapport du maire	1
Info-conseil	2
Matières résiduelles	3
Politique d'accueil	4
Jardin communautaire ..	5
Camp de jour	6
Internet	7
Coordonnées	8

Vivre au sommet des Appalaches



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 12 avril dernier. Celle-ci s'est tenue à huis clos, dans le respect des règles sanitaires.

Lors de cette séance, il fut principalement question des sujets suivants :

Rapport trimestriel

Le directeur général a déposé son rapport trimestriel des revenus et des dépenses pour les mois de janvier à mars 2021.

Rapport du maire

Le maire a déposé son rapport sur la situation financière de la municipalité, à partir de la vérification comptable pour 2020. Il est reproduit en page 1.

Divers octrois de contrats

Divers contrats ont été octroyés pour :

- Achat de bitume à *Pavage Centre sud*
- Service d'asphaltage à *Pavage Estrie-Beauce*
- Réalisation d'un plan d'aménagement à *Option aménagement*
- Création d'un studio musical au Carrefour Wolfestown à *Construction Réno Max*
- Équipement du studio musical à *Style musique*
- Achat d'abat poussière à *Somavrac*
- Fauchage des talus à Robert Allaire
- Entretien des pelouses à Steve Marcoux

Camp de jour

Le conseil municipal a procédé à l'embauche de Katarina Monty et Mélodie Perreault pour le camp de jour 2021.

Politique d'accueil

Le conseil municipal a adopté une nouvelle politique d'accueil et d'intégration. Il en sera question en page 4.

Ressource en communication

Le conseil municipal accepte l'entente avec la MRC des Appalaches pour l'utilisation d'une ressource partagée en communication.

Elle fera un diagnostic de nos outils de communication et nous fera quelques conseils pertinents.

CRECA

Le conseil municipal renouvelle son adhésion au Conseil régional en environnement de Chaudière-Appalaches.

Demande d'aide financière au Fonds culturel

Le conseil déposera une demande d'aide financière au Fonds culturel de la MRC des Appalaches en appui au projet de Michel Tremblay de réaliser une exposition de photos en plein-air.

Plainte chemin Gosford

Une plainte a été reçue par le conseil en regard de la largeur du chemin Gosford, suite aux travaux. Le maire y a répondu et des suivis sont faits pour évaluer la situation et apporter les correctifs nécessaires, s'il y a lieu.

Prochain Conseil :

Lundi 3 mai 2021, 20h00.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Merci de prendre soin de votre milieu

Une petite invitation à une corvée collective n'a pas eu la portée es-pérée mais a permis de prendre conscience que plusieurs personnes, dans leur petit coin, posaient des gestes pour l'hygiène de notre mi-lieu et contribuaient ainsi à le rendre beau et propre.

La municipalité souhaite donc remercier chaleureusement ceux et celles qui ramassent les déchets laissés sur le bord des chemins et dans les fossés de la municipalité.



RÉCUPÉRATION TUBULURES

Où? À la Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT)

Pour qui? Producteurs acéricoles de la MRC des Appalaches (avec preuve de résidence ou compte de taxes de l'érablière)

\$ Gratuit

Comment? En allant porter directement à la RIRT votre tubulure 5/16 et maître-ligne séparées, tout en étant propres, sans broche et non enrobées de pellicule plastique.



Un geste pour l'environnement!
3626, Boul. Frontenac Est,
Thetford Mines • 418 338-5711

Tubulures d'érablières

La MRC des Appalaches confirme que la collecte de la tubulure acéricole reprendra du service dès aujourd'hui le 12 avril à la Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT). Les acériculteurs et acéricultrices de la région pourront donc, de nouveau, disposer de leurs tubulures d'érablières complètement gratuitement.

Collecte des encombrants

La collecte des gros rebus aura lieu sous peu. Il y en aura une autre au mois de septembre prochain. On peut y déposer de l'ameublement, des matériaux naturels (style branches) mais en ayant soin de les attacher, ainsi que des matériaux ferreux. Les petits objets doivent être dans votre bac roulant.

Enfin, les matériaux de construction, eux, ne sont pas autorisés.

COLLECTE DE GROS REBUTS

27 avril



POLITIQUE D'ACCUEIL

La municipalité de Saint-Julien a adopté une politique d'accueil.

Pourquoi ?

La politique a pour but de définir des objectifs et des moyens en vue de favoriser l'attraction de nouveaux résidents, l'accueil de ceux-ci et le renforcement de leur intégration.

L'esprit de la politique qui devrait en guider la mise en œuvre repose sur l'hospitalité, l'ouverture, la réceptivité, le respect et la considération pour permettre à tous de s'adapter, de s'approprier, de s'ajuster et de fonder le vivre-ensemble, évitant la marginalisation des uns et des autres.

Pour qui ?

La politique s'adresse à deux catégories de personnes : les candidats qui planifient leur installation dans la municipalité de Saint-Julien et les nouveaux arrivants qui résident depuis peu de temps sur le territoire de la municipalité de Saint-Julien.

Quoi ?

Par cette politique, la municipalité s'engage à :

- ⇒ Promouvoir les atouts de la municipalité et des environs, notamment le secteur sud de la MRC des Appalaches;
- ⇒ Favoriser l'accès à tous les services disponibles sur le territoire afin que les nouveaux arrivants puissent s'adapter, s'intégrer et se réaliser;
- ⇒ Soutenir la création d'un sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la communauté;
- ⇒ Faire découvrir les produits locaux.

Comment ?

On a besoin de vous !

La municipalité veut mettre en place un comité d'accueil, composé d'un élu, de quelques citoyens représentant divers secteurs du village et du directeur général.

Ainsi, ensembles, nous pourrons :

- ⇒ Produire et tenir à jour une pochette d'accueil dans laquelle se retrouvera toute la documentation importante de la municipalité, mais aussi toutes les informations sur les atouts de la région (culture, tourisme, plein air...).
- ⇒ Produire et tenir à jour un bottin des ressources locales où l'on retrouvera l'ensemble de l'offre de service de Saint-Julien. Les personnes arrivantes se verront invitées à s'ajouter à ce bottin, faisant valoir les compétences, les savoir-faire et les idées nouvelles qu'elles amènent avec elles en s'installant.
- ⇒ Partager des trucs et des contacts pour parrainer les nouveaux arrivants et les mettre en lien avec des personnes des environs avec qui elles pourraient avoir des affinités.
- ⇒ Et offrir un panier de produits locaux aux nouveaux résidents. La municipalité bonifiera les paniers cadeaux par des achats auprès des entrepreneurs de Saint-Julien.

Contactez le directeur général pour plus d'informations, ou pour donner votre nom pour être sur ce comité. Les rencontres se feront dans la mesure où les consignes sanitaires le permettront.

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Dans sa volonté de faire quelques pas en direction d'un village nourricier, la municipalité de Saint-Julien met à la disposition de la population un espace jardin.

S'y ajouteront des arbres et arbustes fruitiers afin de diversifier les récoltes possibles.

Ci-dessous, nous reproduisons l'invitation de Yolande Poirier à la contacter pour l'organisation du jardin.



« Bonjour !

Vous désirez faire pousser vos légumes mais la place vous manque ?

J'ai mis sur pied, avec la collaboration de la municipalité, un jardin communautaire.

*Si ça vous intéresse, communiquez avec moi au **418-334-9166**.*

Faites vite ! Les places sont limitées.

Yolande »

OFFRE DE SERVICE

C'est maintenant le temps du balayage du printemps!

J'offre mes services pour Balai à roches et entretien de pelouse cet été.

-Tarifs à l'heure

-Prix sur demande



Steve Marcoux

Me contacter au 418-281-9640

Au plaisir!



Camp de jour de Saint-Julien

Le temps de planifier les vacances estivales des enfants arrive à grands pas. Un beau terrain de jeu est disponible à Saint-Julien pour les accueillir et deux monitrices sont engagées pour les animer et leur faire vivre un bel été rempli d'activités.

QUAND ?

Les activités débuteront le lundi 21 juin 2021 et dureront 8 semaines, soit jusqu'au vendredi 13 août 2021.

HORAIRE ?

Les activités du camp de jour se dérouleront de 9h00 à 16h30.

Le camp de jour sera tout de même ouvert de 8h00 du matin à 17h00 en fin d'après-midi afin d'offrir un service de garde aux parents.

COUT ?

L'inscription au camp de jour est GRATUITE pour les parents. Les coûts sont assumés par les municipalités participantes, soit Saint-Julien, Saint-Jacques-le-Majeur et Saint-Fortunat.

À noter que pour certaines sorties spéciales, les parents pourront être invités à contribuer au bénéfice de leur enfant.

CLIENTÈLE ?

Les enfants de 5 à 12 ans sont les bienvenus.

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT ?

Appelez ou écrivez à la municipalité de Saint-Julien pour obtenir le formulaire d'inscription et la fiche santé.

municipalité@st-julien.ca

COVID : Veuillez noter que le camp devra s'adapter à la situation sanitaire du moment...

INTERNET HAUTE VITESSE

Sogetel branchera Saint-Julien d'ici septembre 2022.

QUÉBEC, le 14 avril 2021 /CNW Telbec/ - Grâce à un investissement commun de 45 millions de dollars, réalisé par l'entremise de l'Opération haute vitesse Canada-Québec, plus de 8 000 foyers de la région de la Chaudière-Appalaches auront accès aux services Internet haute vitesse de Sogetel et TELUS d'ici septembre 2022. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile et député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound, la ministre déléguée au Développement économique régional, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et députée de Côte-du-Sud, Mme Marie-Eve Proulx, l'adjointe parlementaire du ministre de la Famille et députée de Bellechasse, Mme Stéphanie Lachance, l'adjointe parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et députée de Lotbinière-Frontenac, Mme Isabelle Lecours, l'adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (volet affaires municipales) et député de Mégantic, M. François Jacques, le député de Beauce-Nord, M. Luc Provençal, le vice-président développement d'entreprise de Sogetel, M. Richard Biron, et la vice-présidente de TELUS, Solutions consommateurs et Expérience client au Québec, Mme Marie-Christine D'Amours, en ont fait l'annonce aujourd'hui.



Pour déployer les services Internet haute vitesse en Chaudière-Appalaches, TELUS recevra une somme de 13,3 millions de dollars, en vue de couvrir 2 700 foyers, tandis que Sogetel obtiendra 31,7 millions de dollars afin de brancher 5 400 ménages. Les investissements annoncés accéléreront le déploiement d'infrastructures fiables et performantes dans les municipalités visées, dont la liste est présentée en annexe. Au cours des prochaines semaines, TELUS et Sogetel procéderont à l'inventaire des territoires visés pour s'assurer qu'aucun foyer ne sera laissé sans service.

L'Opération haute vitesse est une initiative commune des gouvernements du Canada et du Québec pour assurer le branchement de 148 000 foyers, notamment grâce à des ententes sans précédent avec six des plus grandes compagnies de télécommunications (Vidéotron, Cogeco, Bell, Xplornet, Sogetel et TELUS).

Projets de Sogetel :

- | | | |
|--------------------|-----------------------------|---|
| MRC des Appalaches | • Adstock | • Sainte-Praxède |
| | • Beaulac-Garthby | • Saint-Fortunat |
| | • Disraeli | • Saint-Jacques-de-Leeds |
| | • Disraeli Paroisse | • Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown |
| | • East Broughton | • Saint-Jean-de-Brébeuf |
| | • Irlande | • Saint-Joseph-de-Coleraine |
| | • Kinnear's Mills | • Saint-Julien |
| | • Sacré-Cœur-de-Jésus | • Saint-Pierre-de-Broughton |
| | • Saint-Adrien-d'Irlande | • Thetford Mines |
| | • Sainte-Clotilde-de-Beauce | |

SOURCE Cabinet du premier ministre

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

SUBVENTION COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ? Il est possible de se voir accorder 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.

SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour les enfants de la municipalité pour les inscriptions à des activités sportives ou culturelles ? Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 30 novembre 2021. Les montants autorisés vous seront versés dans la semaine du 13 décembre 2021.



27
avril

avril						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
				R		
4	5	6	7	8	9	10
				P		
11	12	13	14	15	16	17
	C			R		
18	19	20	21	22	23	24
				P		
25	26	27	28	29	30	
		G		R		

mai						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	1/8
	C			P		
9	10	11	12	13	14	15
				R		
16	17	18	19	20	21	22
				P		
23	24	25	26	27	28	29
				R		
30	31					

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en bâtiment :
Fernando Rosas (819-434-7323)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé